

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 septembre 2012 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : *Simone MANGEON, Hervé GRANDJEAN, Nathalie DEZERT, Sylvain PICOUET, Joël THIBAUT, Norbert LAGNEAU, Jean-Pierre DEMEULEMEESTER, Bernard BORDE, Catherine ROTA.*

Absent(s) : *Marie-Rose PETIT ayant donné pouvoir à Mme ROTA, Angélique DONDEYNE/LEONARD.*

Secrétaire de séance : *Catherine ROTA*

I. Devis horloges astronomiques (éclairage public)

Les horloges astronomiques aux postes Bois Plantés, Eglise, Moulin d'en Haut, Mal Echuse et Grand Drube sont hors d'usage.

Mme MANGEON présente le devis d'Eiffage Energie reçu par Mail, rectifiée suite au devis mis en concurrence avec la société Bentin.

Montant du devis 725 € HT

Le Conseil accepte à l'unanimité et mandante Madame MANGEON pour la signature.

II. Site de Collemiers (devis macommune.com)

Madame MANGEON présente le devis reçu le 07/09/2012 de M. Victor Chabidon, représentant de LOGIPRO (communication internet-ma commune.com)

C'est un site complet avec pages et actualités illimitées, pour 250 € HT par an et 150 € de frais de mise en place et création la première année.

Une formation de 500 € HT est remboursable car financée via le centre de formation.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité et mandate Mme MANGEON pour la signature du projet, du contrat d'hébergement et le devis n° A12/311071 du 31/07/2012 pour la formation.

III. Etude de l'eau : avenant n°2

Mme MANGEON présente l'avenant n°2 de Central Environnement concernant les modifications apportées au marché initial du 09/03/2012. Suite au résultat d'inspection du réseau d'eau potable et à la constitution des plans du réseau, il apparaît nécessaire de modifier le programme de recherche de fuite de phase 3 de façon suivante :

- ~ Suppression de la recherche de fuite du marché initial de 8km*
- ~ Rajout du forfait de recherche de fuite et traçage au gaz*

Cette prestation n'étant pas initialement prévue dans la proposition de base, cette prestation fait l'objet d'un avenant. Montant de l'avenant : 1 150 € HT

Le Conseil accepte à l'unanimité et mandante Mme MANGEON pour la signature de l'avenant.

IV. Informatique Mairie

Le second ordinateur de la mairie ne fonctionne plus, Mme MANGEON présente le devis reçu d'AEM BUREAUTIQUE :

- ~ Ordinateur de bureau HP XT237EA 599.00 € HT*
- ~ Extension garantie sur site 3 ans 90.00 € HT*
- ~ Forfait 110.00 € HT*
- ~ Déplacement 30.00 € HT*
- ~ Microsoft Office HOME AND STUDENT 2010 92.00 € HT*

Le Conseil valide à l'unanimité le devis et mandate Mme MANGEON pour la signature.

*La séance est levée à 22h30. Prochaine réunion de conseil le jeudi 25/10/2012 à 20h30.
(Tous les Conseils Municipaux auront lieu le dernier jeudi de chaque mois)*